

L'Institut d'Etudes Avancées de Nantes bénéficie du soutien de :

Nantes Métropole
Veolia Eau
Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées - RFIEA
Région Pays de la Loire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Université de Nantes
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération suisse
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Investissement d'avenir (Labex RFIEA+)
Organisation Internationale du Travail - OIT

conférence

Institution, droit et management : face à l'incertitude des limites

mardi 25 novembre 2014

à 18 heures

amphithéâtre Simone WEIL
5, allée Jacques Berque, Nantes

par

Romain LAUFER

Professeur en marketing et management
public à HEC Paris

Romain LAUFER, est Professeur émérite à HEC-Paris. Il est diplômé d'HEC, titulaire d'un MA et d'un Ph.D. de l'Université de Cornell (Etats-Unis).

Ses enseignements ont été consacrés au marketing, au management public, au marketing et management des services, à la communication institutionnelle, au management des risques majeurs ainsi qu'aux fondements philosophiques et sociaux du management.

Ses recherches ont été consacrées au développement d'une approche multidisciplinaire du management fondée sur les notions de systèmes de légitimité et d'histoire des systèmes de légitimité. Elles ont visé à articuler de façon rigoureuse le marketing, le management, les sciences sociales et la philosophie.

Cette problématique a été développée, au cours du temps, dans de nombreux articles et ouvrages tels que *Management Public : Gestion et Légitimité* (Daloz 1980), *Marketing Democracy : Public Opinion and Media Formation in Democratic Societies* (avec Catherine Paradeise ; Transaction Books 1990), *L'Entreprise face aux Risques Majeurs : à propos de l'incertitude des normes sociales* (L'Harmattan 1993), *Les Nouvelles Fondations de la Gestion : Eléments d'épistémologie de la recherche en management* (co-édité avec Albert David et Armand Hatchuel ; Vuibert 2001 ; traduit en anglais sous le titre *New Foundation of Management Research*, Presses de l'Ecole des Mines, 2013), *Le Libéralisme l'Innovation et la Question des Limites* (co-édité avec Armand Hatchuel ; L'Harmattan 2003).

Romain LAUFER est rédacteur en chef adjoint de la Revue *Politiques et Management Public*.

Thème

Chacun s'accorde à penser que le monde devient de plus en plus complexe et incertain. Il en va de même du droit qui le régit. La question est de savoir s'il est une limite à ce processus, elle prend la forme d'une interrogation relative à ce que deviennent, dans ces conditions, deux principes essentiels de l'ordre juridique : la présomption irréfragable qui veut que "nul ne soit censé ignorer la loi" et les garanties de la sécurité juridique. D'un point de vue purement logique il n'est pas impossible de penser qu'au-delà d'un certain degré de complexité l'idée même que nul ne soit censé ignorer la loi devienne intenable, la fiction juridique se métamorphosant en fable, de même n'est-il pas contraire au bon sens de penser qu'au-delà d'un certain degré d'incertitude la promesse contenue dans la notion de sécurité juridique n'apparaisse bien hasardeuse. Reste que l'acceptabilité sociale d'une telle situation ne va pas de soi.

Ce qui est en cause n'est rien moins que la définition des limites qui constituent le cadre des institutions des sociétés démocratiques contemporaines : limite du public et du privé qui détermine le champ d'action de l'Etat et du marché, limite du national et de l'international qui sous le nom de globalisation subvertit le principe de souveraineté qui était censé caractériser l'ordre juridique international.

Nous voudrions proposer qu'il est possible de rendre compte des évolutions historiques qui ont conduit à cette situation et des conséquences qui en résultent grâce aux notions de système de légitimité, d'histoire des systèmes de légitimité et de crise des systèmes de légitimité. Chemin faisant nous serons conduits à montrer que la présence de la notion de management dans le droit, tant dans ses normes que dans ses procédures, la place qu'elle occupe dans l'enseignement supérieur et le rôle qu'elle joue dans les modalités d'exercice du pouvoir politique, économique, social et culturel peuvent être interprétés comme autant de conséquences de cette histoire.